

conseil d'Etat, des tribunaux administratifs et de l'inamovibilité des juges. Ce travail est alerte et très poussé.

Ce premier numéro de la *Revue provinciale* se termine par un *Bulletin départemental* non signé, où sont cités quelques périodiques de province. Ce bulletin est une des heureuses innovations de la revue. Celle-ci se trouve donc en contact direct avec le cœur de nos diverses régions. Ce bulletin abondant et toujours plein d'actualité est comme l'illustration des théories proposées par Gobineau.



Les deux fondateurs de la *Revue provinciale* furent seuls à alimenter de copie ce premier numéro. Dès le second, nous lisons au sommaire de nouveaux noms, et d'autres collaborateurs entrent en scène, parmi lesquels M. de Cardonne, Eugène Forcade, de Chenevière-Pointel et Adolphe d'Avril.

Un mois après la fondation de la revue, l'auteur des *Pléiades* écrit à son beau-frère :

« La revue va très bien. Nous avons au bout d'un mois 80 abonnés. La moyenne de ceux qui nous arrivent chaque jour est de 3 environ. Chauffez les Marseillais, quand vous aurez le temps. Le numéro que vous allez recevoir contient un article qui va, sans doute, leur plaire. Tout va donc bien, mais pas tout seul. Quel métier ! Adieu, vieux de la vieille, quand viendrez-vous à Ninive ? <sup>1</sup> ».

Ce numéro en question est celui du 15 octobre, le second de la collection. Il contient, en effet, un article sur la *Centralisation et les intérêts marseillais*, par Eugène Forcade. On y trouve encore une étude très bien faite sur *la Presse en province*, par M. de Cardonne, sorte de tableau historique du développement des périodiques régionaux. L'auteur montre qu'avant 1789 il n'existait aucun journal en province. Durant la Révolution, le Directoire, le Consulat, la presse locale possède trop peu d'indépendance pour jouer un rôle dans l'opinion. Sous l'Empire, on ne publie guère que des nouvelles insignifiantes et des madrigaux. Peu à peu, la presse s'éveille, étend son

---

1. Lettre inédite.